



COWANSVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 1841-06-2017

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire tenue du 3 avril 2018, le *Règlement numéro 1841-06-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 1841 afin de modifier les limites des zones du plan de zonage dans le secteur de rues Vilas, d'Ottawa et d'Ontario de modifier la grille des spécifications des constructions et des usages permis par zone et la grille des normes d'implantation et d'aménagement par zone*

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce règlement a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 17 avril 2018. Ce règlement entre en vigueur en date du 17 avril 2018 et est disponible pour consultation au bureau de la soussignée situé au 220, place Municipale à Cowansville, pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Cowansville, ce 16 mai 2018.

La greffière,
M^e Stéphanie Déraspe, OMA